



Signataire : Christo Ivanov

Date de dépôt : 17 juin 2026

Question écrite urgente

Quel est l'état d'avancement de la négociation avec les CFF pour le rachat du droit de superficie à La Praille ?

Dans le cadre du traitement du PL 13642 approuvant le rapport d'activité de la Fondation Praille-Acacias-Vernets (FPAV) pour l'année 2024, déposé par le Conseil d'Etat le 16 avril 2025, le rapport précise que la FPAV « élabore et met en œuvre une stratégie foncière visant la libération de ses terrains en s'appuyant sur la feuille de route de la planification des plans localisés de quartier (PLQ) ». Cela implique des rachats de droits de superficie distincts et permanents (DDP), des échanges et des remaniements parcellaires ainsi que des cessions au domaine public.

Lors des débats en commission sur ce projet de loi, il avait été question d'un droit de superficie conclu entre le canton et les CFF à La Praille. Contrairement à d'autres opérations foncières et immobilières menées avec célérité, des négociations seraient en cours depuis de nombreux mois entre le Conseil d'Etat et l'ancienne régie fédérale afin de régler ce droit de superficie de manière à alléger les frais de fonctionnement liés à ce contrat.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Où en sont les négociations entre le Conseil d'Etat et les CFF ?**
- 2) Quand sera déposé le projet de loi pour l'acquisition de ce droit de superficie ?**

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de ses réponses.